

Du 07 au 30 juillet 2025***ENEDIS réalise des travaux de renforcement du réseau électrique****Rues de Bessac****De la rue Pierre Antoine Baugier jusqu'au parking Bessac******Rue de Bessac (entre les rues Pierre Antoine Baugier et le parking Bessac)**

- Pendant la durée du chantier, la circulation des véhicules est interdite sauf aux riverains ;
- Le stationnement est interdit au droit du chantier ;
- La circulation s'effectue à double sens entre le parking Bessac et la rue Gustave Eiffel.

Rue Pierre Antoine Baugier

- Le stationnement des véhicules est interdit sur une case matérialisée, en face du n°22 rue Pierre Antoine Baugier et au droit du chantier.

Déviation du trafic

- Le trafic est dévié par les itinéraires mis en place par l'entreprise.

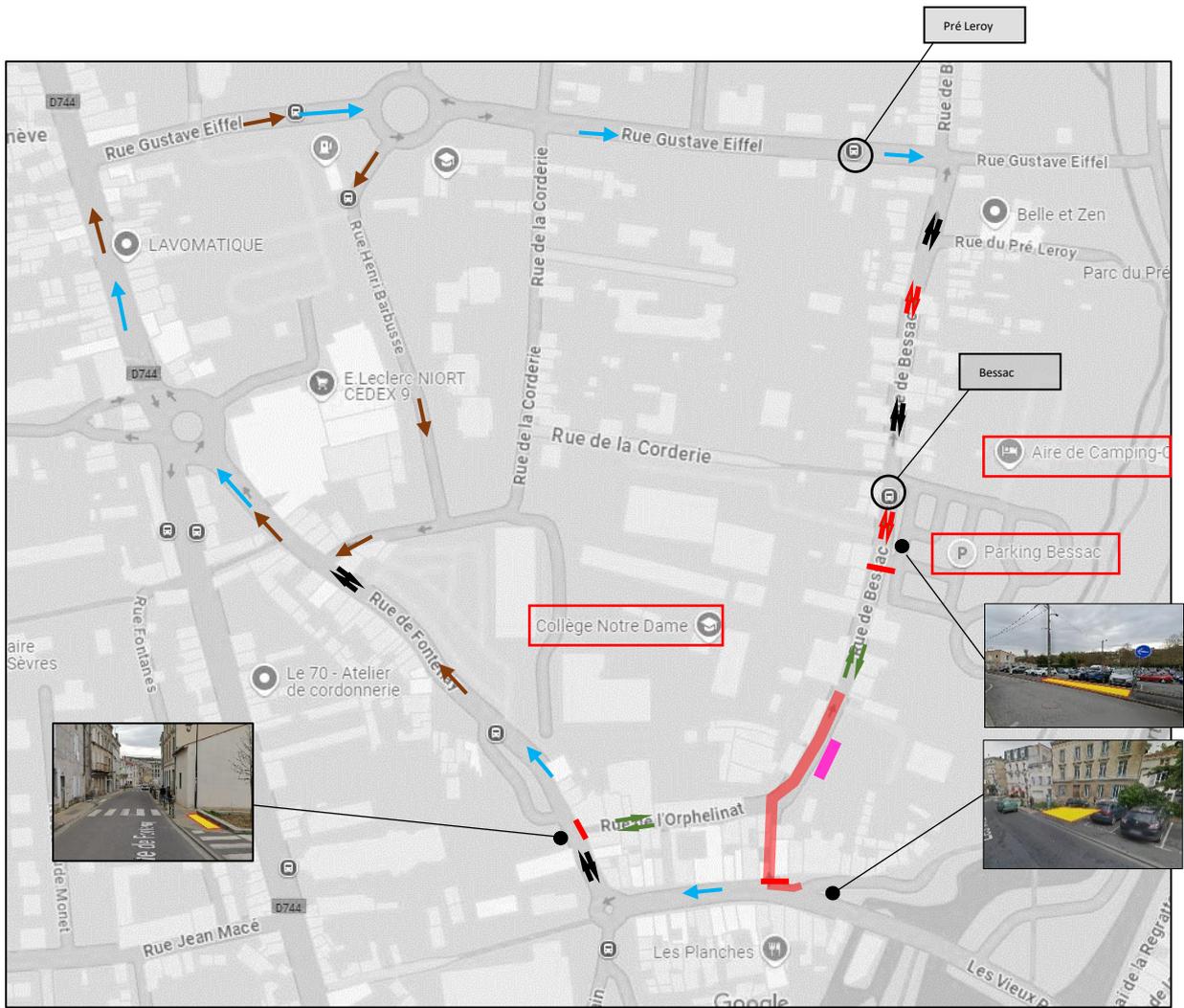
Transports en commun

- Les arrêts de bus « Bessac » et « Pré Leroy » sont supprimés.

Collecte des déchets

- La collecte des déchets est maintenue au jour habituel de passage avant 8h00 ;
- Les riverains compris dans la zone des travaux sont invités à porter leurs bacs à déchets aux emplacements suivant :
 - Rue de Bessac : sur le trottoir du parking Bessac (coté pair)
 - Rue de Fontenay : en face de la rue de l'Orphelinat
 - Rue Pierre Antoine Baugier : face au n°22 (sur le parking)

Vous trouverez au dos de ce document le plan de circulation**Nous vous remercions de votre compréhension*****La période d'intervention pourra être différée en raison de conditions climatiques défavorables.******Arrêté temporaire de circulation n° 25 AT 1219 consultable sur le site Vivre à Niort**



-  Circuit de déviation trafic
-  Circuit Navette
-  Circulation des véhicules
-  Circulation des riverains
-  Itinéraire Collecte OM
-  Collecte OM
-  Base vie
-  Arrêts bus supprimés